

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Coopérative d'éducation de la petite enfance des îles Itée		Date d'inspection Le 25 février 2026
Nom de l'établissement Le nid coopératif		Numéro de permis 2025011
Adresse 75 rue de la Baie Lamèque NB E8T 4R6		Numéro de téléphone (506) 344-3300
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
47(1) L'exploitant d'un établissement agréé y refuse l'admission de l'enfant dans le cas où n'a pas été fournie une preuve suffisante de l'immunisation qu'exigent la Loi sur la santé publique ou ses règlements.	47(1)	06 mars 2026	
Commentaires: La directrice avait préparé une liste afin de s'assurer que tout était complet.			

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté. À la suite de la vérification de 12 dossiers d'enfants, il a été confirmé que l'ensemble des dossiers sont complets. Les profils des enfants ainsi que les formulaires requis sont remplis de manière conforme, lisible et signés lorsque nécessaire. La directrice a déjà communiqué avec certains parents afin d'assurer le suivi de quelques dossiers, compte tenu des nombreuses tâches liées à l'ouverture. Elle effectue des vérifications régulières et tient des discussions avec les parents pour assurer la conformité des informations. - La tenue des fiches d'administration des médicaments est conforme et bien documentée. Observation nourrisson - Les périodes de repos sont planifiées selon les besoins de chaque enfant, dans un environnement calme et sécuritaire. - Les soins (changement de couches, alimentation) sont effectués dans des conditions hygiéniques, avec supervision constante. - Des moments d'exploration sensorielle et motrice sont intégrés à la journée, favorisant le développement global. Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre pour confirmer la communication. Les formulaires de consentement présents dans les dossiers sont complets et conformes aux exigences. Chaque document est dûment signé par le parent ou tuteur et comporte une date clairement indiquée. À mon arrivée, les éducatrices commençaient à observer les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins individuels. À mon arrivée, les enfants arrivent doucement et ils sont en jeux libre, discussion avec chaque éducatrice. Les

Commentaires généraux

éducatrices qui débutent à observer les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins individuels. La collation en avant-midi est un smoothie aux petits fruits.

J'ai également observé la période de jeu extérieur. Quand l'enfant entre pour le dîner les enfants sont se sont préparés graduellement pour le dîner. Le dîner aujourd'hui est du pâter chinois avec un verre de lait. Finalement, j'ai observé la sieste.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 février 2026

Date

original signé par
Tania Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"